

Les spécificités du mandat d'élue-minoritaire

Pourquoi cette formation?

Les élu-es minoritaires ou minoritaires dans une majorité peuvent être confrontés aux mêmes difficultés dans l'exercice de leur mandat, notamment dans l'accès à l'information. Illustrations et analyses de situation à l'appui, cette demi-journée de formation à distance fournira des notions juridiques et stratégiques indispensables à ces élu-es, afin de faire valoir leurs droits, pour agir en connaissance de cause.

Elle s'inscrit dans la continuité de la formation proposée samedi 8 mai sur les droits, devoirs et statut des élu-es locaux (programme et bulletin disponibles au bas de cette page).

Objectifs opérationnels

- Être en mesure de faire valoir ses droits d'élue-minoritaire
- Mettre à profit les ressources mobilisables afin d'exercer son mandat de la manière « éclairée »
- Identifier les marges de manœuvre afin d'exercer pleinement son mandat

Contenu

Les droits ouverts à l'élue, ou à un groupe d'élus-minoritaires

Elue-minoritaire ou d'opposition : un choix parfois imposé, parfois stratégique

Communiquer sur son action

Mutualiser les ressources

Utiliser les marges de manœuvre disponibles

Intervenant

Raymond Avrillier- ingénieur d'étude, consultant et formateur - maire-adjoint honoraire





Programme de formation

29 mai 2021
de 09h30 à 12h30

Formation à distance

Formation complémentaire de **l'formation à distance du samedi 8 mai :**
Droits, devoirs et statut des élu-es locaux (majoritaires ou minoritaires)

>>> Cliquer sur le titre de la formation pour télécharger le programme et le bulletin

